

CAP FINISTÈRE

PENN AR BED



Dispensé de timbrage BREST CTC

Les leviers de la croissance

"Chez Jabil, comme ailleurs, zéro, zéro, zéro licenciement", scandaient les 3 000 manifestants qui étaient descendus dans les rues de Brest, le 6 octobre, pour soutenir les salariés de l'entreprise électronique brestoise menacés de perdre leur emploi pour cause de délocalisation.

Il ne s'agit que d'un exemple parmi les centaines de mobilisations qui s'organisent à travers le pays pour défendre l'emploi. L'entreprise EADS de Douarnenez aussi est menacée. Compte tenu de la situation économique du pays, des milliers de suppressions d'emplois dans le secteur industriel sont à craindre dans les mois qui viennent. En effet, la politique économique et sociale, menée par ce gouvernement et ceux qui l'ont précédé depuis 2002, a durablement anesthésié la croissance. Et ce ne sont ni les premières

mesures fiscales du gouvernement Fillon, votées en juillet à l'Assemblée, ni le budget 2008, qui parviendront à la ranimer.

La croissance française n'atteindra pas 2 % en 2007. Dans sa dernière note de conjoncture, l'INSEE table sur une hausse du PIB de 1,8 % pour cette année contre 2,1 % en 2006.

Dès le 26 septembre, François Hollande et Michel Sapin, dans une conférence de presse, prédisaient cette contre-performance inquiétante.

Ce mauvais résultat est suffisamment grave pour que nos partenaires européens s'en inquiètent. Lors d'une récente réunion de l'Eurogroupe, à Porto, ils ont même indiqué que le niveau record de l'Euro et du pétrole, ou la crise du marché immobilier américain les inquiétaient moins que la situation économique française qui leur pose officiellement un "souci".

L'écart entre notre pays et ses partenaires européens se creuse. En 2006, nous nous classions au dixième

SUITE PAGE 2

**CAP
FINISTÈRE**

 26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 11/10/2007


**PRESSE
URGENTE**
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

EN CLAIR !

Pratiques honteuses.

EADS occupe l'actualité avec une force dont il était facile de se passer. Il est loin le temps où chacun se réjouissait des succès commerciaux de l'entreprise, de ses paris industriels audacieux, de sa capacité à être le plus grand avionneur au monde. Voici que l'entreprise est brocardée et surtout ses dirigeants dont tout laisse à penser qu'ils ont agi avec une avidité et une cupidité coupable. Les rumeurs persistent aussi sur le rôle de l'État que l'ancien ministre Thierry Breton a bien du mal à étouffer. Patrons d'entreprises internationales tournant voyous, conseils d'administration sans vigilance, ancien ministre des Finances peut-être complice, le capitalisme n'a pas belle allure ces jours-ci – l'a-t-il jamais ? – ce ne sont pas les employés abandonnés de Jabil qui viendront nous contredire.

Pour une justice de proximité

La réforme de la carte judiciaire, inchangée depuis 1958, se heurterait au conservatisme d'élus locaux arc-boutés sur des situations acquises, oubliant l'intérêt général.

Voilà comment le Gouvernement tente d'expliquer le vent de fronde qui souffle sur le pays, en particulier dans les villes moyennes depuis que la Garde des Sceaux, Rachida Dati, a fait connaître son intention de remettre à plat la carte judiciaire.

Ce manichéisme ne correspond pas à la réalité. Il faut se souvenir que, à l'origine, la chancellerie avait fixé des seuils. Les tribunaux ne traitant pas suffisamment d'affaires devaient être purement et simplement supprimés. Le 20 septembre, *Le Monde* indiquait que 207 tribunaux d'instance sur 473,

87 conseils de prud'hommes sur 271 et 69 tribunaux de commerce sur 191 seraient, selon les critères retenus, rayés de la carte. "Or, les tribunaux d'instance sont l'un des maillons les plus efficaces quand il s'agit de rendre une décision de justice", rappelle la sénatrice Yolande Boyer.



Marylise Lebranchu

Ce n'est pas le principe d'une réforme qui est contesté mais bien les propositions de Rachida Dati. "Si l'ensemble des élus, majorité et opposition, se retrouvent sur une nécessaire modernisation de la justice, nous aurions souhaité que la majorité commence par une réforme législative de l'organisation judiciaire redéfinissant les compétences des tribunaux", explique Marylise Lebranchu.

SUITE PAGE 2

Les leviers de la croissance (suite)

Au lieu de favoriser l'activité économique, la création et l'innovation, le gouvernement favorise au contraire la rente

... rang des 13 pays de la zone euro. Les 4,2 % de croissance de 2000, sous le gouvernement Jospin, sont bien loin !

L'économie française bat des records, mais en négatif. Ainsi, avec un déficit de 3,3 milliards d'euros en juillet, le commerce extérieur a connu son deuxième plus mauvais résultat depuis la mise en place de la statistique publique.

"Depuis 4 ans, le déficit du commerce extérieur français coûte chaque année plusieurs dixièmes de points de croissance", souligne Michel Sapin. "0,4 % l'an dernier et 0,6 % l'année précédente".



Pour Jabil, dans les rues de Brest, le 6 octobre

Notre pays ne cesse de perdre des parts de marché car son économie souffre d'une trop faible compétitivité. Nos exportations ne progressent que de 0,4 % alors que le chiffre au niveau mondial est de 4 %. Dans le même temps, nos importations augmentent de 2,8 %.

Nicolas Sarkozy tablait sur un "choc de confiance". Manifestement, il ne s'est pas produit. 55 % des Français se déclarent pessimistes, selon un sondage CSA pour *La Tribune*. Illustration de cette méfiance : les investissements des entreprises stagnent.

Faut-il attendre une prise en compte de ces éléments inquiétants dans la Loi de finances 2008 ? "Non", répondent de concert François Hollande et Michel Sapin, "le budget pour 2008 ne permettra ni une relance de la consommation, ni une reprise de l'investissement privé". En effet, au lieu de favoriser l'activité économique, la création et l'innovation, le Gouvernement favorise au contraire la rente.

Et le contexte international ne prête guère à l'optimisme. Les États-Unis vont entrer en récession, les banques européennes vont enregistrer des pertes importantes sur les marchés financiers et, en France, le resserrement du crédit risque de limiter l'investissement privé en 2008.

Pourtant, une autre voie est possible comme l'ont montré les invités du forum intitulé "Les leviers de la croissance", organisé le 13 septembre pour le Parti Socialiste par Henri Weber et Alain Bergougnoux.

"Le problème central reste somme toute assez simple", a résumé l'économiste Elie Cohen. "Comment gagner le point de croissance annuelle qui nous manque ?".

L'incantation que pratiquent les ministres ne semble guère efficace. Accuser l'Euro trop fort ne correspond pas à la réalité puisque un pays comme l'Allemagne, avec la même monnaie, s'en sort beaucoup mieux que nous, en particulier sur le marché international.

Pour la France, selon Elie Cohen et Philippe Aghion, professeur d'économie à Harvard, quatre facteurs semblent prioritaires.

D'abord, l'investissement dans l'enseignement supérieur et la recherche. Pour un pays développé comme le nôtre, cette donnée est essentielle. C'est par l'innovation que notre économie pourra reconquérir les parts de marché perdues ces dernières années.

Ensuite, la libération croisée et simultanée du marché du travail et du marché des biens et services. En accentuant encore la précarité ? Non, en sécurisant les parcours professionnels à l'image de ce qui se fait au Danemark. Cela suppose un meilleur encadrement des demandeurs d'emploi. Lorsqu'un agent français suit 140 chômeurs, son homologue danois en suit 50. Enfin, en mobilisant toute la population en âge de travailler. Seule la tranche des 25/54 ans connaît un taux d'activité comparable à la moyenne européenne.

Les leviers de la croissance existent. Nos partenaires européens en font la démonstration tous les jours. Pour les activer, il convient de favoriser l'innovation et non la rente. Tout l'inverse de ce que fait actuellement Nicolas Sarkozy.



Les intervenants du forum "Les leviers de la croissance"

Pour une justice de proximité (suite)



Pour une justice de proximité

... Pour l'ancienne Garde des Sceaux, "la réforme doit impérativement trouver son point d'équilibre entre proximité, collégialité et modernisation. Nos territoires, divers, ne doivent pas subir une réforme mécanique de la carte judiciaire".

Comme tous les élus de sa ville, Marylise Lebranchu est descendue dans la rue pour défendre le tribunal de Morlaix. Seul le tribunal d'instance resterait dans la cité du Viaduc. Le tribunal de grande instance, les prud'hommes et le tribunal de commerce seraient reliés à Brest ou Quimper. Or, la juridiction s'étend jusqu'à

Nos territoires ne doivent pas subir une réforme mécanique

Carhaix et compte 146 000 habitants. Les tribunaux d'instance de Châteaulin et Quimperlé seraient également menacés.

Dans ces deux communes, les élus socialistes et en particulier les parlementaires Yolande Boyer, Louis Le Penec et Gilbert Le Bris ont vivement réagi.

Pour le bureau national du Parti Socialiste, "la question n'est pas celle de la carte judiciaire, mais celle de la répartition des contentieux : la révision qui s'impose est donc profonde et va du périmètre de la compétence du tribunal d'instance qui pourrait devenir le tribunal de la famille (tutelles, mineurs, divorces) jusqu'à l'organisation de parquets spécialisés".

Pour le PS, il est nécessaire de maintenir une justice de proximité pour toutes les affaires familiales et le "petit pénal" et des pôles de compétences spécialisés pour les affaires plus importantes.

La réforme de la carte judiciaire doit donc s'inscrire dans une logique de territoires sans forcément entraîner des fermetures de sites judiciaires mais une utilisation différente de ceux qui existent. Plus qu'une carte des palais de justice, la carte judiciaire devrait être celle des services de la justice.

30, place de la République

L'équipe parlementaire de Annick Le Loch, élue députée de la septième circonscription (Pays bigouden, pays de Douarnenez, Cap Sizun) en juin dernier, est au complet et opérationnelle depuis la fin du mois de septembre.

C'est à sa permanence, au numéro 30 de la place de la République à Pont l'Abbé (02 98 82 31 68), que la députée, accompagnée de son suppléant Paul Guéguen, a officiellement présenté ses collaborateurs, à la presse le 4 octobre.

Anne Lozachmeur, diplômée en droit et gestion des collectivités locales assure les missions d'attachée parlementaire en circonscription. Elle traite les dossiers que les interlocuteurs locaux, institutionnels ou particuliers soumettent à la députée.

Jeanne Bargain, assistante de direction, veille à la bonne gestion de l'agenda. Elle a en charge l'organisation et la logistique.

A l'Assemblée nationale, Nicolas Vignolles assume les fonctions d'assistant parlementaire pour Annick Le Loch et Jean-Jacques Urvoas, député de la circonscription voisine.



Annick Le Loch et son équipe parlementaire

"Il m'apparaît essentiel d'inscrire l'action de l'équipe dans sa dimension nationale tout en conservant un contact réel et direct avec le terrain", explique Annick Le Loch. D'ailleurs, la députée assurera régulièrement des permanences dans les 5 cantons de sa circonscription. En outre, une seconde permanence sera implantée prochainement à Douarnenez. Jusqu'à pré-

sent, les rencontres étaient organisées dans des locaux mis temporairement à disposition par la mairie.

Prochain grand dossier pour la nouvelle députée : l'examen du budget 2008 "avec une attention toute particulière pour la part réservée à la pêche", précise l'élue du pays bigouden.



Le Finistère soutient l'économie sociale

Avec Yannick Barbançon

Aux termes d'une convention signée le 3 octobre par Yannick Barbançon, président de la chambre régionale de l'économie sociale (CRES), avec le Conseil général du Finistère et Brest Métropole Océane (BMO), la CRES dispose désormais d'une antenne à Brest, rue Louis-Pidoux, tél. 06 32 98 81 86.

Cap Finistère : Que représente l'économie sociale et solidaire en Bretagne ?

Yannick Barbançon : L'économie sociale regroupe toutes les coopératives, Mutuelles ou associations qui partagent les mêmes valeurs : la démocratie dans les prises de décisions, la redistribution des excédents dans les activités de l'entreprise, la solidarité. L'économie solidaire, qui fait

partie de l'économie sociale, regroupe plutôt des activités liées au commerce équitable, à l'insertion par l'activité économique ou les services aux personnes. Actuellement, en Bretagne, l'économie sociale représente 13 à 14 % de l'emploi salarié privé. Il s'agit d'un secteur créateur d'emplois en particulier dans les services aux personnes. La Bretagne est la deuxième région Française après Poitou-Charentes. L'importance de ce secteur ici s'explique par des spécificités locales. Qu'elle soit maritime ou rurale, la société bretonne a toujours mis en avant les valeurs d'entraide, de coopération et de solidarité.

Cap Finistère : Quel est le rôle de la chambre régionale d'économie sociale (CRES) ?

Yannick Barbançon : Nous rassemblons les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Je dis bien rassembler et non pas fédérer car l'adhésion à la chambre est libre et nous n'imposons

rien à nos membres. Aujourd'hui, nous pouvons dire que tous les grands réseaux adhèrent à la CRES. Nous leur apportons des plates-formes ressources et des services communs. Nous jouons aussi un rôle d'interlocuteur vis-à-vis des pouvoirs publics à l'image de ce que nous venons de faire dans le Finistère.

Cap Finistère : Justement, en quoi consiste la convention que vous venez de signer avec Brest Métropole Océane ?

Yannick Barbançon : Le Conseil général et BMO sont intéressés par le développement de l'économie sociale. Nos interlocuteurs, outre Pierre Maille et François Cuillandre, ont été Richard Ferrand pour le département et Patrick Gardet pour Brest. Avec l'aide de ces deux collectivités, la CRES a pu ouvrir une antenne à Brest. Le rôle du salarié qui y travaille consiste à mettre en relation les acteurs de l'économie sociale entre eux mais aussi avec ceux de l'économie classique. Il apportera également une aide technique aux porteurs de projets qui s'inscrivent dans le cadre de l'économie solidaire.

13 octobre

De 9 h 00 à 12 h 30,
centre de Kerliver à Hanvec,
Formation municipale de l'UESR
sur les services à la personne.

14 octobre

A partir de 12 h 00, à Moulin Mer,
Repas républicain de la section de
Daoulas.

17 octobre

A 20 h 00, réunion de Socialisme
et Démocratie, au local du PS
à Châteaulin.

20 octobre

De 9 h 00 à 12 h 30,
centre de Kerliver à Hanvec,
Formation municipale de l'UESR
sur la petite enfance.

Repas de la section de Saint-Yvi

La section de Saint-Yvi orga-
nise un repas républicain le
samedi 27 octobre, à partir de
19 heures, à la maison des
associations.

Inscriptions (15 euros, apéritif
compris) auprès de Lysiane
Gloaguen au 02 98 94 76 14

Désignations de nos candidats

Pour les désignations des can-
didats socialistes aux élections
cantonales et municipales, les
adhérents doivent voter dans la
commune dans laquelle ils sont
inscrits sur les listes électo-
rales.

Ne peuvent voter que les adhé-
rents ayant pris leur carte avant
le 31 mars 2007 et à jour de
leurs cotisations d'adhérent et
d'élu.

Annonces légales & judiciaires

BIJOUX D'HAES
Société à Responsabilité Limitée
à forme unipersonnelle en liquidation
au capital de 7 500 euros
Siège : 13, rue des Martyrs
29270 CARHAIX PLOUGUER
499 397 776 RCS MORLAIX

Aux termes d'une décision en date du
20 septembre 2007, l'associée unique, en
sa qualité de liquidateur, a prononcé la clô-
ture de la liquidation.

Cette décision sera déposée au Greffe
du Tribunal de commerce de MORLAIX,
en annexe au Registre du commerce et des
sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur

LE JARDIN DE KÉRIVOAL
SARL au capital de 15 000 euros
Siège social : Kérivoal
29400 LANDIVISIAU
RCS MORLAIX 423 937 499

Suivant délibération de l'assemblée
générale extraordinaire en date du 21 sep-
tembre 2007, il a été décidé que, bien que
les capitaux propres soient devenus infé-
rieurs à la moitié du capital social, il n'y
avait pas lieu à dissolution anticipée de la
société.

Pour avis : Le gérant

Viaoo.fr

Comment se déplacer dans le
Finistère ? Pour connaître tous
les modes de déplacements col-
lectifs existants dans le départe-
ment (cars, bus, trains, avions
ou bateaux pour rejoindre les
îles), le Conseil général vient
de mettre en ligne le site :
<http://www.viaoo29.fr/>. Il permet
de trouver le mode de transport
le plus rapide ou les horaires de
tous les réseaux.

Rénover le parti Socialiste. Un défi impossible ?

Le nouveau livre de Laurent
Baumel, intitulé *Rénover le parti
Socialiste. Un défi impossible ?*
sortira en novembre dans l'en-
cyclopédie du socialisme.

Les adhérents finistériens pré-
sents à Mescoat, le 15 sep-
tembre, ont eu l'occasion d'en-
tendre le secrétaire national du
Parti Socialiste chargé des
études expliquer comment les
socialistes doivent actualiser
leur doctrine, notamment en
intégrant la fragmentation de la
société dans leur réflexion.

Vous pouvez commander cet
ouvrage jusqu'au 30 octobre :
Encyclopédie du Socialisme
12, cité Malessherbes, 75009
Paris, pour 7 euros, franco de
port.

Les socialistes quimpérois préparent leur programme

Les socialistes de Quimper pré-
parent leur programme munici-
pal. Ils proposent aux quimpé-
rois d'en discuter à l'occasion
de 4 réunions qui se déroule-
ront : le vendredi 12 octobre à
20 h 30, à la Maison de Quar-
tier du Moulin Vert, le mardi 16
octobre à 18 h 00 à la MPT de
Penhars (rue du Dauphiné), et
à 20 h 30 à la MPT de Kerfeun-
teun et le mercredi 17 octobre à
20 h 30, à la MPT d'Ergué
Armel

EADS : les salariés dans la tourmente

Alors que le site EADS de
Douarnenez est menacé de fer-
meture, le Parti Socialiste a
dénoncé avec la plus grande
fermeté les petits arrangements,
les manipulations et la
recherche du profit à tout prix
qui ont prévalu jusqu'au plus
haut sommet de l'État dans l'af-
faire EADS.

Non content de laisser l'entre-
prise affronter une crise indus-
trielle et sociale, la droite n'a
pas hésité à organiser la socia-
lisation en amont des pertes de
Lagardère.

Le Parti Socialiste demande
que toute la lumière soit faite
dans les plus brefs délais sur
cette affaire, y compris sur les
responsabilités politiques du
gouvernement de l'époque.

Réunion de Socialisme et Démocratie

DSK élu Directeur Général du
FMI, quel est l'avenir de son
courant "*Socialisme et Démoc-
ratie*" ? Depuis le début de
l'été, un "*manifeste pour un
socialisme nouveau*" a été
réfléchi collectivement, puis a
été adopté à La Rochelle lors
d'une assemblée générale.

Ce texte n'est pas un
périmètre idéologique intan-
gible, un socle à partir duquel
il est possible de conduire le
dialogue et la confrontation au
sein du parti dans un premier
temps puis avec les autres
composantes et sensibilités
de la gauche. Il ouvre en tout
cas une nouvelle perspective
qui intéresse tous les adhé-
rents de la fédération. Pour en
parler, les animateurs fédé-
raux de Socialisme et Démoc-
ratie vous proposent une réu-
nion le mercredi 17 octobre, à
20 h 00, dans le local du Parti
Socialiste à Châteaulin, 6 rue
Raoul-Anthony.

S'abonner :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

Abonnement Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 15 €

Abonnement de soutien :
à partir de 20 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.